



© Route55 / Shutterstock.com

# Missions d'information du CESE sur la situation des réfugiés Le point de vue des organisations de la société civile



**RAPPORT DE MISSION – BULGARIE**  
25 ET 26 JANVIER 2016



*Comité économique et social européen*

## Rapport de mission – Bulgarie – 25 et 26 janvier 2016

*En décembre 2015 et en janvier 2016, des délégations du CESE se sont rendues dans onze États membres de l'UE afin de rencontrer les organisations de la société civile travaillant avec les migrants et d'identifier les problèmes, les besoins, les échecs, les réussites et les bonnes pratiques des différents acteurs dans l'actuelle crise des réfugiés, le but final étant d'apporter une contribution utile à l'élaboration des politiques de l'UE. La délégation en Bulgarie se composait de MM. Evgeniy IVANOV (Bulgarie, groupe des employeurs), Veselin MITOV (Bulgarie, groupe des travailleurs) et Bogomil NIKOLOV (Bulgarie, groupe des activités diverses), assistés de M. Milen MINCHEV, secrétariat du CESE.*

### 1. Conclusions

Aucun comportement hostile ou violent n'a été rapporté entre la population bulgare et les demandeurs d'asile. En 2015, la Bulgarie a reçu 20 391 demandes d'asile, soit quasiment le double des chiffres de 2014, qui étaient de 11 081. La capacité d'accueil des réfugiés est de 5 130 places pour l'ensemble du pays et le maximum absolu est estimé à 10 000. Il est considéré qu'une augmentation de l'afflux serait ingérable. Au cours des derniers mois, on a noté une baisse progressive du nombre de Syriens, qui représentaient 31 % de l'ensemble des réfugiés en 2015 (11 % en janvier 2016). Les Irakiens et les Afghans sont nombreux; beaucoup sont mineurs. La plupart des migrants qui entrent sur le territoire bulgare n'ont pas de papiers d'identité sur eux.

Une différence significative dans l'attitude des réfugiés a été observée à la suite de l'annonce d'Angela Merkel en septembre 2015. De nombreuses personnes séjournant alors dans des centres d'accueil/d'enregistrement ont quitté ceux-ci. Alors que ces centres fonctionnaient précédemment à leur pleine capacité, en janvier 2016, il ne restait que quelques centaines de demandeurs d'asile en Bulgarie. La grande majorité des demandeurs d'asile ont soit retiré leur demande, soit quitté le pays avant de se voir octroyer le statut de réfugié. En fait, seuls 66 % des 31 000 personnes qui sont entrées dans le pays en 2015 ont introduit une demande d'asile. Depuis la fin de l'été 2015, la majeure partie des personnes entrant en Bulgarie seraient passées du statut de demandeur d'asile à celui de migrant économique. La proportion de personnes isolées était de 80 réfugiés sur 2 000. La tendance s'est désormais inversée.

Les bonnes pratiques relatives au travail des diverses autorités comprennent la décentralisation de l'enregistrement des réfugiés, l'introduction de points d'enregistrement satellites dans les centres frontaliers, et la mise en place de treize centres Eurodac de prise d'empreintes digitales, qui ont considérablement réduit les délais d'enregistrement. Une autre réussite réside dans le fait que la procédure d'asile a été ramenée de 2,5 à 2 mois. Des améliorations récentes pourraient même prochainement la raccourcir encore. Les autorités ont réussi à enregistrer tous les réfugiés dont l'entrée en Bulgarie était documentée. Ce respect des règles peut constituer un facteur décourageant les réfugiés de passer par la Bulgarie.

La Bulgarie ne fait pas partie de l'espace Schengen, même si elle protège les frontières extérieures de l'UE. Ce déséquilibre entre égalité des droits et obligations constitue une source de discorde. Les partenaires sociaux estiment que le pays est tenu de protéger les frontières de l'espace Schengen mais qu'il ne bénéficie pas de l'aide ou de la reconnaissance nécessaires, et que ses citoyens ne tireraient actuellement aucun avantage du fait d'appartenir à cet espace. Si l'on veut qu'ils convainquent la population bulgare de la nécessité de protéger les frontières Schengen, ils doivent absolument bénéficier du soutien du gouvernement.

Les flux de réfugiés sont une problématique assez récente pour la société bulgare, ce qui peut en partie expliquer pourquoi l'État est relativement peu préparé pour gérer efficacement tous les aspects qui la composent. La Bulgarie s'emploie actuellement à la réinstallation de plusieurs Syriens, Érythréens et Irakiens qui devaient arriver au début du mois de février. Son quota total de réinstallation est de 1 500 personnes. Les demandeurs d'asile en Bulgarie n'ont souvent pas fait d'études et certains sont illettrés dans leur propre langue, ce qui rend leur intégration difficile. En Allemagne, 30 % des arrivants ont un diplôme de l'enseignement supérieur, contre seulement 2 à 3 % en Bulgarie. Un point de désaccord existe entre les autorités et les ONG quant à la question de savoir si les formations linguistiques sont facilement accessibles aux demandeurs d'asile. Les ONG ont rapporté qu'un certain nombre de services, dont les structures d'accueil pour enfants, n'étaient disponibles que pour ceux qui parlaient bulgare ou étaient déjà intégrés sur le marché du travail, et n'étaient donc pas accessibles aux réfugiés. L'obstacle majeur à l'intégration est l'absence d'un plan d'action national visant à enseigner le bulgare et à faciliter l'adaptation sociale et l'orientation culturelle. L'expérience des ONG n'est pas prise en compte lors de l'élaboration des politiques nationales relatives aux réfugiés et à la migration. Les ONG signalent qu'à l'inverse, c'est une approche fragmentaire qui prévaut.

En raison du manque de personnel et de l'absence des infrastructures nécessaires à la sécurisation de la frontière avec la Turquie, une clôture a été construite sur une distance de 65 km (la longueur totale de la frontière avec la Turquie est de 270 km) et une extension de 30 km a été approuvée. Le ministère de l'intérieur consacre 20 % de son budget aux contrôles aux frontières. Le coût de la protection des frontières extérieures de l'UE ne serait pas pris en compte par l'UE. L'UE a refusé de participer au financement de la construction de cette clôture.

## **2. Résumés des réunions**

### **a) Réunion au ministère de l'intérieur**

Des dizaines de milliers de migrants ont traversé les frontières bulgares et 31 000 d'entre eux ont été documentés et enregistrés. Le nombre des entrées pourrait être plus réduit si les ressources dont dispose le pays pour protéger ses frontières étaient plus adaptées. Le recrutement de 800 personnes est nécessaire pour la seule frontière avec la Turquie. Aucun financement de l'UE n'a été reçu à cette fin. La réaction rapide des patrouilles frontalières est considérablement affaiblie par les infrastructures insuffisantes dans les régions frontalières montagneuses. Une route forestière coûte 100 000 euros du

kilomètre et 30 millions d'euros ont déjà été investis. L'UE devrait contribuer à la protection de la frontière à hauteur de 40 millions d'euros et affecter 32 millions d'euros pour la coopération policière. En dépit des demandes des gouvernements en faveur d'un financement d'urgence afin de faire face à l'afflux de réfugiés, seuls 20 millions d'euros ont été alloués pour l'Europe dans son ensemble. La demande de la Bulgarie pour un montant de 2 millions d'euros a été refusée en 2015, au motif de preuves insuffisantes d'un changement en matière de flux migratoires. En août, il a été nécessaire de revoir les contrôles aux frontières et de faire face à la crise des réfugiés. La Bulgarie a demandé une aide d'urgence, les autorités frontalières ayant besoin de 15 à 20 millions d'euros par an rien que pour la traduction et les véhicules. Une réponse est attendue pour la prochaine période financière. Théoriquement, 30 à 40 millions d'euros par an devraient suffire s'agissant des ressources humaines et logistiques. Aucun changement notable n'est constaté à la frontière avec la Grèce (qui est plus longue que la frontière avec la Turquie). Aucun investissement n'est réalisé, de même que l'UE ne procède à aucun financement concernant les frontières internes de l'UE.

Entre 2013 et 2014, les centres d'accueil/d'enregistrement fonctionnaient au maximum de leurs capacités et les réfugiés y demeuraient. Les dépenses liées aux loyers privés et aux efforts visant à commencer à intégrer les réfugiés se sont élevées à 1,5 million d'euros. En septembre-octobre, un nouveau système plus rapide et plus efficace a été mis en place pour faire face aux arrivées. En comparaison avec la procédure d'enregistrement des migrants aux États-Unis, dans le cadre de laquelle quinze services de renseignement sont associés à des entretiens, tandis que la procédure peut prendre jusqu'à deux ans, en Bulgarie, deux services seulement prennent part aux entretiens. Le pourcentage de migrants considérés comme posant un risque de sécurité élevé est de 0,1 % et ils peuvent être expulsés vers la Turquie ou la Syrie (l'Afghanistan et l'Irak n'ont aucun accord d'expulsion avec l'UE).

Les initiatives internationales actuelles, notamment le mécanisme de l'UE d'aide aux réfugiés en faveur de la Turquie, qui coûte 3 milliards d'euros, ne porte que sur la question des réfugiés syriens. Les principaux groupes de demandeurs d'asile proviennent actuellement d'Afghanistan et d'Irak. Le centre bulgare d'accueil/d'enregistrement d'Elhovo est un centre de crise (hotspot), malgré la réticence à l'appeler comme ça. Un point essentiel est le droit de renvoyer les migrants en Turquie. Un accord a déjà été signé et devait entrer en vigueur en 2018, mais il est à présent prévu qu'il soit mis en œuvre à l'été 2016. Il n'existe aucun moyen légal d'empêcher les réfugiés de franchir les frontières extérieures de l'Union – il y a une obligation de non-expulsion ou non-renvoi. Si la Turquie est considérée comme un pays sûr, la Bulgarie devrait être en mesure de refouler des migrants vers ce pays. Les autorités bulgares espèrent que le renvoi des migrants en Turquie constituera le moyen légal de stopper les flux migratoires.

Les autorités ont reçu deux millions d'euros en faveur de l'intégration au cours des sept prochaines années. Les fonds concernés sont destinés aux groupes vulnérables. La formation linguistique n'est pas fournie, contrairement à ce qui se passe en Allemagne, alors que l'investissement dans une formation linguistique intensive pour les demandeurs d'asile qui restent en Bulgarie est nécessaire pour favoriser leur intégration.

Récemment, les vices-premiers ministres de l'intérieur et du travail et de la politique sociale ont pris part à deux débats importants: l'un avec les quatre organisations patronales et les deux syndicats, et l'autre avec la Croix-Rouge, le HCR et les ambassadeurs de l'UE. Les discussions ont essentiellement porté sur la manière dont les partenaires sociaux et le gouvernement peuvent contribuer à l'insertion professionnelle et sociale des demandeurs d'asile. Leur position commune est que les initiatives d'intégration ne peuvent porter atteinte au marché du travail. Cela signifie que les réfugiés doivent uniquement être intégrés dans des niches d'emploi lorsqu'il existe des pénuries, par exemple dans les sociétés de sous-traitance et dans les secteurs du textile et de la construction. Il n'a pas été décidé si le ministère de l'intérieur ou le ministère du travail et des affaires sociales devrait assumer la responsabilité de l'intégration des réfugiés.

**b) Visite du centre d'accueil de Voenna Rampa, à Sofia**

Les différentes étapes de l'enregistrement des demandeurs d'asile semblent se dérouler de manière efficace. Parfois, les divergences entre les informations recueillies au cours des entretiens menés par les deux agences de renseignement posent question quant à leur authenticité. Il est fait appel aux services d'interprètes, au tarif de 13 euros de l'heure. Les réfugiés sont très bien informés et semblent «connaître la législation mieux que les services douaniers et de l'immigration». Le centre héberge actuellement environ 100 personnes. Au cours des dernières semaines, la plupart provenaient d'Afghanistan. À la suite des déclarations des autorités allemandes, en septembre, quant à leur volonté d'accueillir des réfugiés, le nombre de résidents du centre est passé de 850 à 200 en deux semaines. La plupart d'entre eux quitté le pays en empruntant le corridor de la Croix-Rouge passant par la Serbie. Certains ont sans doute suivi des trafiquants et ont franchi la frontière à Kalotina et Dragoman.

Une pratique efficace consiste à regrouper les nouveaux arrivants selon leur nationalité et à les envoyer dans différents centres. Cela a permis d'éviter les tensions ethniques et sociales qui existaient jusque-là. Les nouveaux arrivants ne restent généralement que quelques jours dans un centre et le quittent ensuite puisqu'il s'agit d'un lieu d'accueil ouvert. En juillet 2015, le centre a accueilli 900 personnes, pour la plupart des Syriens, des Afghans et d'autres réfugiés d'origine arabe. Les autorités ont pris l'habitude de discuter avec les représentants élus des personnes hébergées dans les centres. Elles avaient également mis en place des «conseils de sages», mais ils ont disparu en septembre. Les familles et les célibataires vivent à différents étages. Le manque de sécurité aux différents étages du centre et l'absence de toutes les catégories de personnel en dehors des heures de travail constituent un inconvénient.

De récents rapports indiquent que la plupart des réfugiés ont de l'argent sur eux à leur arrivée et reçoivent de l'argent pendant leur séjour au centre. Certains exercent des activités commerciales, d'autres travaillent dans le secteur des services, par exemple dans les restaurants. Leur intégration s'est avérée difficile en raison de valeurs différentes et de la manière dont ils traitent les femmes. Le demandeur d'asile type est de sexe masculin et a entre 15 et 35 ans. Certains ont plusieurs épouses, ce qui pose problème lors de l'enregistrement de l'état civil. Le centre est équipé d'une cuisine financée

par le HCR. On y sert trois fois par jour des repas adaptés à la pratique de l'islam. Les autorités du centre s'attendent à ce que les mois de mars et d'avril soient difficiles, avec un nouvel afflux de personnes.

c) **Visite du centre d'accueil/d'enregistrement d'Harmanli**

Le centre d'Harmanli est le plus important de Bulgarie. Il est celui dans lequel on a assisté au plus grand flux de réfugiés, en raison de sa proximité avec la frontière turque. La capacité moyenne de traitement du centre est de 35 à 40 personnes par jour. En janvier 2016, le centre enregistrait 20 personnes par jour. Au moment du pic, entre le 18 septembre et le 30 octobre, ce centre traitait les demandes de 110 personnes par jour. À la suite de l'annonce d'Angela Merkel en septembre, des émeutes ont eu lieu, les nouveaux arrivants refusant que leur empreintes digitales soient relevées, étant donné qu'ils ne voulaient pas être enregistrés en Bulgarie.

Un nouveau défi se pose depuis peu: si des interprètes au départ d'autres langues sont disponibles, les nouveaux arrivants sont des Kurdes et il est difficile de trouver des interprètes à partir du kurde, surtout à 250 km de Sofia. La plupart des femmes au centre sont des Kurdes et un grand nombre d'entre elles ne parlent pas arabe. Le financement des services d'interprétation provient du Fonds «Asile, migration et intégration» (financé à concurrence de 80 % par l'UE et de 10 % par le gouvernement). Les interprètes sont actuellement engagés sur la base de contrats d'un an. Jusqu'il y a peu, leurs contrats avaient une durée d'un mois.

Le centre dispose d'une cuisine interne depuis janvier 2015. Celle-ci fournit des repas satisfaisant aux habitudes culturelles des migrants. Les aliments venaient habituellement de l'extérieur. Des rénovations en profondeur sont indispensables. En matière de sécurité, on n'a pas observé de tensions avec la communauté environnante. Le vandalisme dans le centre ne peut pas être évité étant donné que les caméras de sécurité ne permettent pas au personnel de déterminer qui est responsable. Le centre ne peut se permettre de recruter plus de personnel de sécurité – même si davantage de sécurité le rendrait plus sûr. Le centre dispose d'un médecin et de travailleurs sociaux et offre des soins psychologiques ainsi qu'un service de transport en ambulance. Toutefois, si les programmes existants ne sont pas renouvelés, il ne sera plus en mesure de continuer à offrir les mêmes services. Le centre met un espace de prière à disposition des réfugiés, mais de nombreux résidents ne sont pas pratiquants. L'une des critiques formulées par les ONG est que chaque culte doit disposer de son propre espace de prière distinct.

Avant septembre 2015, les entreprises locales étaient satisfaites d'avoir de nouveaux clients et elles ont exprimé le regret de voir les demandeurs d'asile quitter la région. S'agissant d'intégration, un certain nombre de réfugiés ont ouvert des commerces (un magasin et plusieurs services) avant septembre, mais seul un commerce de restauration rapide subsiste aujourd'hui. Au total, 57 personnes ont trouvé un emploi, dont 21 dans l'industrie manufacturière. Concernant l'accès au marché du travail, un défi réside dans le fait que, dans la mesure où elles n'ont pas accès aux documents des

réfugiés, les autorités ne sont pas en mesure de déterminer les compétences qu'ils possèdent. La majorité des résidents actuels du centre n'ont pas fréquenté l'école au-delà de la quatrième année.

Les demandeurs d'asile quittent la Bulgarie pour d'autres pays du fait que le pays ne leur fournit pas d'aide sociale. Dès lors, les réfugiés demeurent au centre de 2 à 4 mois et s'en vont ensuite. Le responsable du centre a indiqué que certains mineurs non accompagnés sont envoyés en éclaircur parce que les mineurs bénéficient d'une protection juridique. Une fois qu'ils ont obtenu le statut de réfugié, ils peuvent demander que leur famille les rejoigne. C'est le cas notamment lorsque les membres de leur famille se trouvent dans un pays tiers qui n'est pas réputé dangereux et ne leur ouvre dès lors pas le droit au statut de réfugié.

#### d) **Réunion au ministère du travail et des affaires sociales**

Le principal problème est que les réfugiés ne disposent pas des compétences linguistiques de base en bulgare, qui leur offriraient un accès approprié aux services et leur permettraient de commencer à s'intégrer (en s'inscrivant comme demandeurs d'emploi, en bénéficiant d'une orientation professionnelle et d'un recyclage). Selon les ONG, les demandeurs d'asile constituent un groupe vulnérable, du fait qu'ils ne peuvent pas faire valoir leurs droits, personne ne pouvant les guider ou leur expliquer comment bénéficier de différents services sociaux. Cela fait maintenant un an qu'une stratégie commune «Asile, migration et intégration» a été élaborée en combinant les trois précédentes stratégies nationales.

Une étape cruciale dans l'intégration professionnelle consiste à recenser les besoins en compétences des entreprises locales. À titre d'exemple, trois postes étaient vacants chez un petit fabricant local du secteur textile; ils correspondaient aux compétences de trois couturières qui venaient d'arriver comme réfugiées. Un certain nombre de possibilités de financement des efforts d'intégration sont offertes au titre du Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF) de l'UE. Il existe un conseil national de la migration et de l'intégration, qui vise à relever les défis de l'immigration tant régulière qu'irrégulière. Y sont représentés le ministère du travail avec son agence des statistiques et les agences pour les réfugiés, la migration, la police des frontières et la sécurité nationale du ministère de l'intérieur. Les partenaires sociaux n'y participent toutefois pas.

Il existe un besoin évident de coordination des efforts d'intégration. Une nouvelle instance administrative pourrait devoir être mise en place pour tenir compte des contributions de plusieurs ministères. Des discussions ont lieu quant à la création d'une commission pour l'intégration, dont la mission consisterait à essayer de faire correspondre l'offre de compétences avec la demande du marché du travail. Les autorités régionales revêtent une importance capitale dans la mesure où les maires connaissent la situation dans leurs régions ou villes, ainsi que les ressources précises qui sont disponibles.

e) **Rencontre avec l'Organisation internationale pour les migrations**

L'OIM attire l'attention sur les centres d'information pour les migrants, qui fournissent un large éventail de conseils aux migrants, dans des domaines tels que l'accès au système de santé et les qualifications professionnelles. L'organisation s'est efforcée, en conformité avec un vaste programme multiculturel, de proposer des formations concernant la manière dont l'État et la société bulgares fonctionnent. L'OIM estime que le pays dispose des capacités suffisantes pour intégrer les réfugiés. Sur la question de savoir si les réfugiés rentrent dans leur pays d'origine à l'issue d'un conflit, l'OIM fait valoir que 25 à 30 % des réfugiés issus de l'ancienne Yougoslavie y sont retournés une fois la paix rétablie dans les années 1990. Seuls 200 des 8 000 réfugiés qui ont transité par la Bulgarie à destination de l'Allemagne ont été renvoyés dans ce premier pays. Cela signifie que le règlement de Dublin n'entraîne pas en réalité un risque considérable que les réfugiés soient renvoyés en masse dans le pays.

Ces derniers mois, l'OIM a observé une évolution du type de réfugiés. La majorité n'a aucune expérience professionnelle et se caractérise par un faible niveau d'éducation. L'intégration s'est fortement compliquée, de nombreux réfugiés n'étant pas disposés à s'intégrer et ne faisant aucun effort en ce sens. Ils estiment qu'il appartient au système social de prendre soin d'eux. Actuellement, la plupart d'entre eux ne sont pas intéressés par l'apprentissage du bulgare et ne font rien pour se prendre en main, même s'ils ne semblent pas non plus disposer de suffisamment de ressources. Selon l'OIM, il conviendrait d'octroyer aux pays tels que la Bulgarie, qui se situent aux frontières extérieures de l'UE, des droits et des responsabilités clairement déterminés ainsi que les ressources financières, humaines et autres adéquates pour protéger ces frontières. Une nouvelle politique active à l'égard de la Turquie est également nécessaire pour gérer les flux migratoires à destination de l'Europe.

f) **Réunion avec l'Agence nationale pour les réfugiés auprès du Conseil des ministres**

S'agissant de la procédure d'asile, seuls 30 % des 20 391 réfugiés ayant introduit une demande de protection en 2015 sont restés dans le pays dans l'attente de recevoir une réponse, et la plupart ont quitté le pays avant la fin de la procédure. La capacité actuelle d'hébergement des réfugiés à travers le pays est de 5 130 places. Les centres de Sofia disposent de 2 100 places d'accueil, celui d'Harmanli de 2 710 et le centre de transit de Pastrogor en compte 300. Au cours de l'été 2015, l'Agence a accueilli 4 500 réfugiés, soit un taux d'occupation de ses centres à 80 %. Actuellement, le centre d'Harmanli abrite 120 personnes seulement. On note déjà une pression financière sur le budget national. Une augmentation du nombre de réfugiés ne serait pas gérable. La capacité de l'Agence peut être augmentée à 6 000 places dans un délai d'une semaine. Le pays peut actuellement héberger un maximum de 10 000 personnes. Cependant, la capacité administrative ne peut fonctionner de manière efficace en présence d'un nombre aussi élevé de réfugiés.

L'Agence a opté pour la décentralisation de l'enregistrement des réfugiés et dispose désormais de points d'enregistrement satellites dans les centres frontaliers et de treize centres Eurodac de prise d'empreintes digitales, ce qui a considérablement réduit les délais d'enregistrement. La procédure



d'asile a été raccourcie de 2,5 à 2 mois. Un investissement de 9,8 millions d'euros sur deux ans en faveur de l'accueil des réfugiés en Bulgarie a permis à l'Agence d'engager 50 personnes pour une durée d'un an et d'étendre sa capacité d'hébergement de 400 places dans des villages mobiles. Un autre camp est en construction, mais celle-ci a été reportée en raison de discussions avec la Commission.

Quatre-vingt-dix pour cent des flux de réfugiés à destination de la Bulgarie se produisaient précédemment à la frontière «verte», alors que ce taux n'est plus désormais que de 50 %, les autres 50 % arrivant maintenant par les points de contrôle aux frontières. L'Agence éprouve des difficultés à trouver des interprètes qualifiés – et fiables, en particulier pour l'ourdou, le farsi, le pachto et le kurde. Cette recherche est particulièrement difficile dans les centres situés en dehors de la capitale. L'agence a découvert que les passeurs facturaient 3 000 euros pour faire traverser la Bulgarie à un réfugié et 1 200 euros pour lui faire traverser la Grèce. Le grand défi en matière d'intégration est la nécessité d'un plan d'action national. Parallèlement, les réfugiés doivent bénéficier de cours de langue bulgare, ainsi que d'adaptation sociale et d'orientation culturelle.

#### **g) Réunion avec les organisations non gouvernementales**

Participants: Help the Needy Foundation; HCR; Caritas Sofia; Conseil des femmes réfugiées en Bulgarie; Foundation for Access to Rights (FAR); Centre d'aide juridique 'Voice in Bulgaria'; Fondation des avocats bulgares pour les droits de l'homme; Centre for European Refugee Migration and Ethnic Studies (CERMES) du département de sciences politiques de la nouvelle université bulgare.

- Une ONG a mis sur pied une commission pour la mise en réseau des donateurs, organisé des programmes visant à la socialisation et à l'intégration au sein de la communauté locale, et lancé des programmes de parrainage des mineurs non accompagnés. Elle a élaboré, en partenariat avec des organismes éducatifs, un manuel intitulé «Les réfugiés, des personnes ayant besoin de soutien et de protection», organisé des formations universitaires sur le «droit des réfugiés», et tenu un séminaire régional sur les «services sociaux en temps de crise migratoire et des réfugiés», auquel ont assisté des représentants d'ONG, des pouvoirs locaux et des services de police.
- L'accueil des réfugiés ne peut être garanti uniquement par la législation et les institutions. En conséquence, les ONG d'utilité publique peuvent fort bien intervenir à l'appui de l'État en gérant certains des problèmes liés aux flux de réfugiés. Les ONG appellent à la création d'un conseil de crise sur la migration et les réfugiés, qui fournirait des services juridiques et sociaux aux centres. Il n'existe pas de coopération des institutions de l'État avec les ONG en vue de créer un programme visant à dispenser des cours de langues combinés à des formations et des stages débouchant sur l'acquisition de compétences. Une ONG a tenté de fournir des informations dans les langues maternelles des réfugiés présents dans les centres, ainsi que de diffuser un programme spécial sur les droits et les obligations des réfugiés.
- Les ONG sont préoccupées par un accès sûr au territoire de la Bulgarie. Elles s'inquiètent notamment quant à la clôture construite le long de la frontière, etc. Le respect des droits de

l'homme est étroitement surveillé, dès lors qu'il existe un risque de refoulement par les services de surveillance des frontières. Toute personne nécessitant une protection internationale devrait avoir accès au territoire national. Si le flux de réfugiés présents sur l'axe passant par la Macédoine, la Croatie et la Slovénie se poursuit en 2016, il pourrait déboucher sur une situation d'urgence en Bulgarie. Les ONG discutent avec les autorités afin de garantir que les mineurs non accompagnés, dont la majorité sont des ressortissants afghans, soient traités de manière adéquate. Les autorités ne disposent pas d'une procédure établie pour traiter les mineurs qui restent dans le pays. La préoccupation principale est qu'ils sont vulnérables aux trafiquants.

- Malgré des discussions sur une stratégie d'intégration, aucun programme de ce genre n'existe pour les personnes ayant obtenu le statut de réfugié. C'est la raison pour laquelle les réfugiés sont tellement nombreux à quitter le pays et il convient de changer les choses. Il n'y a pas de dialogue entre les autorités et les ONG. Il y aurait lieu de lancer un véritable débat, qui devrait aboutir à des résultats concrets. Les ONG ont indiqué que des fonds de l'UE en faveur de l'intégration seraient mis à disposition des autorités si elles le demandaient. En 2015, aucune formation linguistique ni aucune formation professionnelle financée par l'État n'a été proposée. Les ONG internationales ont quant à elles proposé des cours de langue. Les réfugiés ont uniquement accès à des emplois informels, sans contrat signé, pour la plupart au sein de leur communauté, à moins qu'ils ne fassent appel à des amis.
- En 2013, lorsque la crise a commencé, les ONG ont fourni une aide humanitaire dans le centre pour réfugiés d'Harmanli. Elles ont également proposé des activités d'intégration et mis en place un bureau d'assistance aux personnes ayant obtenu le statut de réfugié. Elles invitent l'État à garantir à tous les demandeurs d'asile un accès aux services sociaux ainsi qu'une protection juridique, de même qu'elles estiment que les écoles sont la clé de l'intégration des enfants. Elles préconisent à cet effet un programme spécial de prise en charge des enfants réfugiés, en partenariat avec les services d'inspection de l'immigration.
- Les réfugiés de la première heure informent les nouveaux arrivants – qui pourraient autrement souhaiter rester en Bulgarie – qu'il n'existe aucun programme de soutien/d'intégration (bon nombre d'entre eux ont entre trois et cinq enfants, une famille en avait même onze) et qu'il est difficile de trouver des logements en location, etc. En conséquence, les réfugiés quittent le pays. À titre d'exemple, en ce qui concerne les logements sociaux, l'un des époux doit posséder la nationalité bulgare et déjà avoir travaillé dans le pays. Un autre exemple est celui des places dans les crèches. Les réfugiés n'y ont pas accès et même les citoyens bulgares éprouvent parfois des difficultés à obtenir une place.
- La rétention n'est pas une bonne manière d'entamer l'intégration des demandeurs d'asile dans le pays d'accueil. Les ONG font état d'exemples des effets psychologiques néfastes de la période de rétention de quatorze jours. Les juridictions bulgares n'ont officiellement examiné aucune violation des droits de l'homme. La procédure devrait prévoir du temps pour expliquer leurs droits aux réfugiés, dans leur langue, de même qu'ils devraient disposer de temps pour étudier tous les documents et brochures d'information avec leur conseiller juridique. Très peu de demandeurs d'asile introduisent un recours contre les décisions en matière d'asile, parce qu'ils n'ont pas accès à l'aide juridique. La situation est plus préoccupante encore dans les

régions frontalières. Comme toute l'aide juridique fournie aux demandeurs d'asile l'est à titre gratuit, son financement par le Fonds pour l'intégration constituerait une solution efficace.

- Les ONG plaident en faveur d'une évolution de la migration vers la mobilité, grâce à l'utilisation plus systématique d'approches telles que le projet Migrapass développé dans le cadre du programme de l'UE pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Le projet permettrait une intégration effective sur le marché du travail, dans la mesure où il tient compte de l'expérience unique des migrants et aide à déterminer leurs compétences existantes ou les lacunes qui peuvent être comblées.

---